



MUSIC LIGHTING



SMART LIGHTING



WELLNESS LIGHTING



SECURITY LIGHTING



HIGH-FIDELITY AUDIO STREAMING



SMART HOME TECHNOLOGIES

NE PAS PUBLIER, DISTRIBUER OU DIFFUSER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

Montpellier, le 19 septembre 2018 – 07h30

Large succès de l'augmentation de capital : AwoX lève 4,2 M€ pour financer une partie de l'acquisition du Groupe Chacon et changer de dimension

- Demande globale de 4,2 M€, 1,12 fois supérieure à l'offre (hors investisseurs qualifiés¹)
- Prix de souscription de 1,61 € par action nouvelle
- Exercice de 80% de la clause d'extension
- Règlement-livraison et début des négociations des actions nouvelles : 21 septembre 2018

AwoX (Euronext – FR0011800218 – AWOX), pure-player des technologies et des objets connectés dédiés à l'univers du *Smart Home* (maison intelligente), annonce le succès de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) des actionnaires, lancée le 29 août 2018, d'un montant de 4,2 M€ (prime d'émission incluse), au prix de 1,61 € par action nouvelle, après exercice partiel de la clause d'extension.

Cette levée de fonds sera principalement consacrée au financement d'une partie de l'acquisition du Groupe Chacon, pour laquelle un accord a été signé le 31 mai 2018², ainsi qu'à son intégration. Cette acquisition est au cœur des ambitions stratégiques fixées par AwoX visant à devenir le groupe européen de référence dans l'univers de la *Smart Home*.

Acteur européen de référence des produits de domotique pilotés, sous les marques Chacon et Dio Connected Home, le Groupe Chacon devrait ainsi permettre à AwoX de constituer un leader du marché de la *Smart Home* en Europe. Le nouvel ensemble ainsi constitué présente une forte complémentarité et une combinaison de savoir-faire produits, technologiques et commerciaux, avec pour objectif de déployer très largement la maison intelligente auprès des foyers.

Consécutivement au succès de l'augmentation de capital, l'acquisition, d'un montant total de 10 M€, devrait être finalisée dans les prochains jours. Postérieurement au closing de l'opération, une émission d'obligations convertibles en actions AwoX nouvelles et/ou existantes (OCEANE) pour un montant de 3,15 M€ réservée aux actionnaires du Groupe Chacon, sera réalisée³.

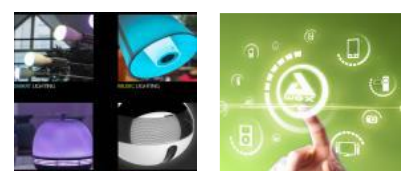
Alain Molinié, Président-Directeur général d'AwoX, commente :

Je souhaite remercier l'ensemble des actionnaires historiques ainsi que les nouveaux investisseurs qui ont contribué au large succès de cette opération. Grâce à leur soutien et leur confiance, nous disposons des moyens financiers nécessaires pour finaliser l'acquisition du Groupe Chacon et consolider notre position d'acteur européen de référence du marché de la Smart Home, avec un chiffre d'affaires, en données pro forma 2017, de 31 M€ et un EBITDA retraité déjà positif de 0,5 M€, avant même la mise en œuvre des premières synergies technologiques et commerciales.

¹ Aux termes d'engagements de souscription, des investisseurs qualifiés se sont engagés à souscrire les actions qui n'auraient pas été souscrites à l'issue de la période de souscription

² lire le communiqué de presse du 31 mai 2018

³ cf. Prospectus visé par l'AMF le 22 août 2018 sous le n° 18-394





NE PAS PUBLIER, DISTRIBUER OU DIFFUSER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

Grâce à cette acquisition, nous allons couvrir les principaux segments de la maison connectée avec des avantages concurrentiels majeurs : line-up produits (lighting, électricité, sécurité, etc.) s'appuyant sur des marques fortes, présence renforcée dans la grande distribution et parfaite maîtrise des technologies de connectivité, et notamment le contrôle à la voix, interface disruptive de commande de la maison intelligente. »

Principales caractéristiques de l'augmentation de capital

L'augmentation de capital a fait l'objet d'une demande globale de 2 632 133 actions au prix unitaire de 1,61 €, soit un montant total demandé de 4,2 M€, représentant une sursouscription de 112% par rapport aux 2 349 668 actions nouvelles proposées.

Au regard de la forte demande exprimée dans le cadre de l'opération, aucune action ne sera allouée aux investisseurs qualifiés qui s'étaient engagés à souscrire le solde des actions non souscrites à l'issue de la période de souscription.

La demande d'actions à titre irréductible s'est élevée à 1 807 315 actions, soit un taux d'exercice des DPS de 77%. La demande d'actions à titre réductible s'est établie à 824 818 actions. AwoX a décidé d'exercer une partie de la clause d'extension, à hauteur de 282 465 actions supplémentaires, et ainsi de porter le nombre de titres offerts à 2 632 133, représentant un montant total levé de 4 237 734,13 €. En conséquence, la souscription à titre réductible sera totalement allouée, à hauteur des 824 818 actions demandées.

A l'issue du règlement-livraison, qui aura lieu le 21 septembre 2018, le capital social d'AwoX s'élèvera à 1 715 384,25 €, divisé en 6 861 537 actions de 0,25 € de valeur nominale chacune. Les actions nouvelles feront l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur Euronext à Paris le même jour, sur la même ligne de cotation que les actions existantes (code ISIN : FRO011800218 - code mnémonique : AWOX).

La participation d'un actionnaire qui détenait 1,00% du capital de la société préalablement à l'augmentation de capital et n'ayant pas souscrit à celle-ci est dorénavant portée à 0,62%.

Partenaires de l'opération



Coordinateur global
et chef de file



Conseil juridique



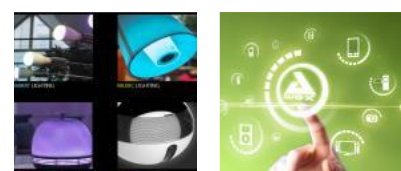
Communication financière

Contact AwoX Alain Molinie - PDG Tél. + 33 (0)4 67 47 10 00 invest@awox.com	ACTUS - Relation investisseurs Mathieu Omnes Tél. : + 33 (0)1 53 67 36 92 momnes@actus.fr	ACTUS - Relation presse Nicolas Bouchez Tél. +33(0)1 53 67 36 74 nbouchez@actus.fr
--	--	---

A propos d'AwoX

AwoX est un pure-player des technologies et des objets connectés et acoustiques dédiés à l'univers du *Smart Home* (Maison intelligente). Le groupe est un acteur majeur du lighting connecté, avec la plus large gamme d'ampoules LED intelligentes et d'accessoires connectés pour la maison, et de l'audio connecté multi-room. Ces deux univers constituent les segments les plus dynamiques du marché du *Smart Home*.

Première société sur les objets connectés cotée en Bourse en Europe en 2014, AwoX a fait l'acquisition de la société Cabasse, leader technologique en électroacoustique, principalement au travers de sa gamme d'enceintes haut de gamme, de produits acoustiques intégrés pour la maison et d'enceintes haute-fidélité connectées. AwoX et Cabasse ont ainsi donné naissance à un leader du streaming audio haut de gamme dédié à l'univers du *Smart Home*.





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NE PAS PUBLIER, DISTRIBUER OU DIFFUSER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

AwoX s'est aussi imposé comme l'acteur de référence des technologies de connectivité sans-fil autour du standard mondial d'échange de contenu à la maison UPnP/DLNA. AwoX siège aujourd'hui au Conseil d'administration de Bluetooth SIG et au Conseil d'administration d'OCF.

AwoX commercialise ses produits de lighting et audio connecté dans plus de 30 pays, et bénéficie d'une organisation mondiale établie, avec une filiale industrielle et commerciale à Singapour ainsi que des filiales aux Etats-Unis (Palo Alto), en Europe (Brest) et en Chine (Shenzhen).

En 2017, la société a été reconnue parmi les sociétés French Tech en hyper croissance pour la deuxième fois.



Libellé : AwoX

Code ISIN : FRO011800218

Code mnémonique : AWOX

Nombre d'actions composant le capital social : 6 861 537

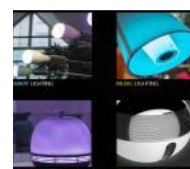
Plus d'informations sur AwoX.com



@AwoX



/AwoXStriim





NE PAS PUBLIER, DISTRIBUER OU DIFFUSER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

Avertissement

Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou d'achat ni la sollicitation de vente ou d'achat d'actions AwoX. Le prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le 22 août 2018 sous le numéro 18-393 est composé du document de référence d'AwoX enregistré le 3 août 2018 sous le numéro R.18-061, d'une note d'opération et d'un résumé du prospectus (inclus dans la note d'opération).

- Mise à disposition du prospectus : des exemplaires du prospectus sont disponibles sans frais auprès d'AwoX sont disponibles sans frais et sur simple demande au siège social d'AwoX ainsi qu'en version électronique sur les sites internet de la société (www.awox-bourse.com) et de l'AMF (www.amf-france.org).
- Facteurs de risque : AwoX attire l'attention du public sur le chapitre 4 « Facteurs de risques » du document de référence et sur le chapitre 2 « Facteurs de risques » de la note d'opération.

Le présent communiqué et le prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers contiennent des déclarations prospectives. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques tels que, notamment, ceux décrits dans le prospectus de la Société, et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels AwoX est présent.

Espace économique européen

L'offre est ouverte au public uniquement en France.

S'agissant des Etats membres de l'Espace économique européen autres que la France ayant transposé la Directive Prospectus (un « Etat Membre Concerné »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public d'Actions Nouvelles et/ou de droits préférentiels de souscription rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre de ces Etats membres. Par conséquent, les Actions Nouvelles et/ou les droits préférentiels de souscription peuvent être offerts dans ces Etats membres uniquement :

- à des investisseurs qualifiés, tels que définis par la Directive Prospectus et conformément à l'article 3.2(a) de la Directive Prospectus, et tel qu'amendé, le cas échéant, par la transposition de la Directive Prospectus Modificative dans l'Etat Membre Concerné ;
- à moins de 100, ou si l'Etat Membre Concerné a transposé la Directive Prospectus Modificative, 150 personnes physiques ou morales (autres que des investisseurs qualifiés tels que définis dans la Directive Prospectus Modificative) ; ou
- dans des circonstances ne nécessitant pas la publication par la Société d'un prospectus aux termes de l'article 3(2) de la Directive Prospectus.

Pour les besoins de la présente restriction, (i) la notion d'« offre au public d'actions nouvelles et/ou de droits préférentiels de souscription » dans tout Etat Membre Concerné signifie toute communication adressée à des personnes, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, et présentant une information suffisante sur les conditions de l'offre et sur les actions de la Société de manière à mettre un investisseur en mesure de décider d'acquiescer ou de souscrire ces actions, telle que cette notion a été, le cas échéant, modifiée dans l'Etat Membre Concerné dans le cadre de la transposition de la Directive Prospectus, (ii) l'expression « Directive Prospectus » signifie la Directive 2003/71/CE du 4 novembre 2003 et inclut toute mesure de transposition dans chaque Etat Membre Concerné (telle que modifiée, y compris par la Directive Prospectus Modificative dès lors que celle-ci aura été transposée par chaque Etat membre) et (iii) l'expression « Directive Prospectus Modificative » signifie la Directive 2010/73/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 et inclut toute mesure de transposition dans chaque Etat Membre Concerné. Ces restrictions s'ajoutent à toute autre restriction de vente applicable dans les Etats de l'Espace économique européen ayant transposé la Directive Prospectus.

Royaume-Uni

Le présent communiqué de presse ne contient pas ou ne constitue pas une invitation, un encouragement ou une incitation à investir. Le présent communiqué de presse est destiné uniquement aux personnes (1) qui ne se trouvent pas au Royaume-Uni ; (2) qui sont des *investment professionals* répondant aux dispositions de l'Article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'amendé) (l'« Ordonnance ») ; (3) qui sont des personnes répondant aux dispositions de l'article 49(2)(a) à (d) (« *high net worth companies, unincorporated associations, etc.* ») de l'Ordonnance ; ou (4) qui sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à réaliser une activité d'investissement (au sens du Service Financial Market Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la vente de valeurs mobilières pourrait être légalement communiquée ou avoir pour effet d'être communiquée (ces personnes mentionnées en (1), (2), (3) et (4) étant ensemble désignées comme « Personnes Habilitées »).

Le présent communiqué de presse est uniquement destiné aux Personnes Habilitées et ne doit pas être utilisé ou invoqué par des personnes non habilitées. Tout investissement ou toute activité d'investissement en relation avec le présent communiqué de presse est réservé aux Personnes Habilitées et ne peut être réalisé que par des Personnes Habilitées. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus approuvé par la Financial Services Authority ou par toute autorité de régulation au Royaume-Uni au sens de la Section 85 du Financial Services and Markets Act 2000.

États-Unis

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou la sollicitation d'une offre d'achat de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Les valeurs mobilières mentionnées dans le présent document n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées au titre du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié (le « *Securities Act* »), et ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du Securities Act. AwoX n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux États-Unis ni de faire une offre au public aux États-Unis.

Canada, Australie et Japon

Les actions nouvelles et les droits préférentiels de souscription ne pourront être offerts, vendus ou acquis au Canada, en Australie ou au Japon.

